

Nombre de membres au Conseil métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants	Conseillers présents : 86 Dont suppléant(s) : 4 Pouvoirs : 12 Absent(s) excusé(s) : 16 Absent(s) : 1
---	--	--

Date de convocation : 9 juillet 2020

Vote(s) pour : 98

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du mercredi 15 juillet 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 8-15 :

Désignation des représentants de Metz Métropole dans divers organismes.

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts des organismes au sein desquels il appartient à Metz Métropole de désigner des représentants,

DECIDE de désigner le ou les représentant(s) de Metz Métropole dans l'organisme suivant :

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)

Représentant Suppléant	MARC SCIAMANNA FREDERIC NAVROT
---------------------------	---

Pour extrait conforme
Metz, le 16 juillet 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20200715-07-15-20-DC8-15-DE

Numéro de l'acte : 07-15-20-DC8-15
Date de décision : mercredi 15 juillet 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Désignation des représentants de Metz Métropole dans divers organismes : CROUS
Classification : 5.3 - Désignation de représentants
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 20/07/2020
Numéro AR : 057-200039865-20200715-07-15-20-DC8-15-DE
Document principal : 99_DE-ERDP8-15 CROUS.pdf

Historique :

20/07/20 14:47	En cours de création	
20/07/20 14:48	En préparation	Catherine DELLES
20/07/20 15:17	Reçu	Catherine DELLES
20/07/20 15:28	En cours de transmission	
20/07/20 15:29	Transmis en Préfecture	
20/07/20 15:37	Accusé de réception reçu	